

Présentation du mémoire

de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR)

aux consultations publiques du BAPE

*État des lieux
et la gestion des résidus ultimes*

28 mai 2021

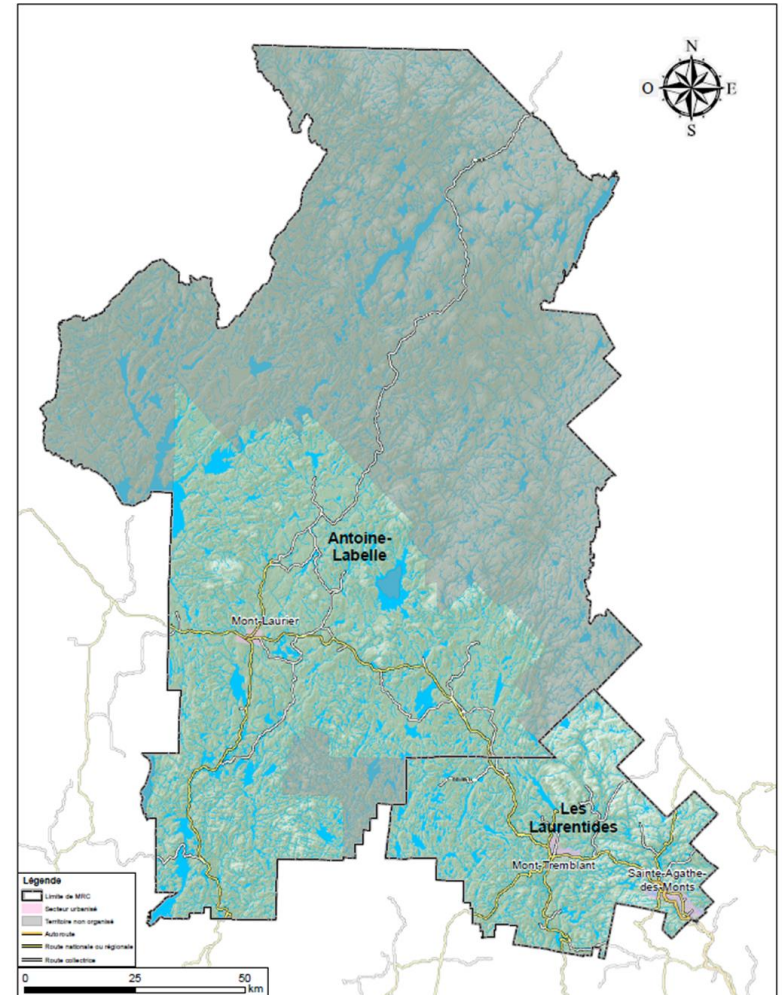


Qui sommes-nous?

- ❖ Organisme municipal situé à Rivière-Rouge dans les Hautes-Laurentides :
 - MRC d'Antoine-Labelle (5 municipalités membres situées au sud de la MRC)
 - MRC des Laurentides (1 membre - 20 municipalités)
- ❖ En opération depuis 1984
- ❖ Signature en mai 2020 de l'entente intermunicipale (période 2020 à 2032) dont le mandat est la responsabilité déléguée de la gestion des matières résiduelles.
- ❖ Dénomination depuis 2017: Complexe environnemental de la Rouge

Qui sommes-nous?

- ❖ La Régie offre des services sur un vaste territoire.
- ❖ La superficie municipale pour les cinq municipalités au sud de la MRC d'Antoine-Labelle est de **1 574 km²** avec une **population permanente de 8 892 habitants** (densité de six habitants/ km²) et une **population saisonnière de 6 502 habitants**.
- ❖ La superficie municipale pour la MRC des Laurentides est de **2 603 km²** avec une **population permanente de 47 801 habitants** (densité de 18 habitants/ km²) et une **population saisonnière de 25 606 habitants**.



Vision de la RIDR

Réduire de façon optimale des matières enfouies tout en respectant la capacité de payer de ses clients.

La Régie est toujours à l'affût de nouvelles solutions et tendances afin d'augmenter la valorisation des matières dans le respect des lois et règles environnementales, afin de contribuer au bien-être des générations futures.

Activités sur le site du Complexe environnemental de la Rouge

- ❖ LET et LES avec captage et brûlage du méthane
- ❖ Fin des activités prévues 2045-2049 (cellules 1 à 8)



Site de compostage (cellules aérées)



Bons coups – Site de compostage

- ❖ **Implantation de la collecte par les municipalités de 2016 à 2021**
- ❖ **Construction du site de compostage - Phase 1 (ouverture 09-2018)**
 - ✓ 2364 tonnes compostées en 2019 (10 municipalités);
 - ✓ 3800 tonnes compostées en 2020 (15 municipalités dont 5 une partie de l'année)
- ❖ **Construction du site de compostage - Phase 2 (ouverture 09-2021)**
 - ✓ Prévisions en 2022 de 6 000 tonnes compostées avec l'agrandissement (24 municipalités) (coût de traitement estimé de 75\$/tonne)

Bons coups – Site de compostage

- ❖ **Compost produit « tout usage » remis gratuitement aux municipalités**
 - ✓ 286 tonnes en 2019;
 - ✓ 1049 tonnes en 2020;
 - ✓ 1 000 tonnes seulement pour la remise au printemps 2021;
 - ✓ 2400 tonnes estimées en 2023.



Autres activités sur le site du Complexe environnemental de la Rouge

- Écocentre (entreprises et citoyens) avec début de réemploi des CRD;
- Centre de transbordement des matières recyclables;
- Espace de tri et de transbordement des matériaux secs.

Activités sur le territoire des membres

- Gestion des matières résiduelles acheminées aux 16 écocentres actuels (bientôt 18)
- À venir un nouvel écocentre et des bâtiments de réemploi dans les écocentres)

Bons coups - Écocentres

- ❖ Implantation par la MRC des Laurentides et autres municipalités de 16 écocentres à partir de 2012 incluant celui de la RIDR (la RIDR gère la disposition de toutes ces matières)
- ❖ Accès pour les entreprises (écocentre de la RIDR et trois centres de tri privés)
- ❖ Valorisation en 2020 : 11 400 tonnes (en comparaison de 14 074 tonnes: bacs noirs)
- ❖ Éléments de succès (tonnage et nb de visites en expansion):
 - ✓ service gratuit pour les citoyens (matières triées seulement, récupérables ou pas)
 - ✓ accessibilité des nombreuses infrastructures d'écocentres sur le territoire dont certaines offrent des heures d'ouverture les samedis et/ou les dimanches surtout pendant la saison estivale.

Bons coups - Écocentres

- ❖ Autres points de dépôt ou collectes
 - ✓ RDD
 - ✓ Polystyrène
 - ✓ TIC
 - ✓ Collecte spécifique sans frais pour des entreprises notamment pour les plastiques agricoles (fermes) et les emballages dans les ICI de trois municipalités (carton, styromousse, pellicules de plastique, sacs de jute, etc).
- ❖ Moyennant des frais, les entreprises peuvent apporter leurs matières résiduelles au CER ou apporter leurs matériaux secs dans trois centres privés de tri.

Activités sur le territoire des membres

Communications étroites avec la population

Patrouille verte l'été depuis 2017 (certaines municipalités)



Activités sur le territoire des membres

Révision des PGMR des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, édition 2016-2020 et en cours 2022-2028 et coordination du comité de suivi de la mise en œuvre

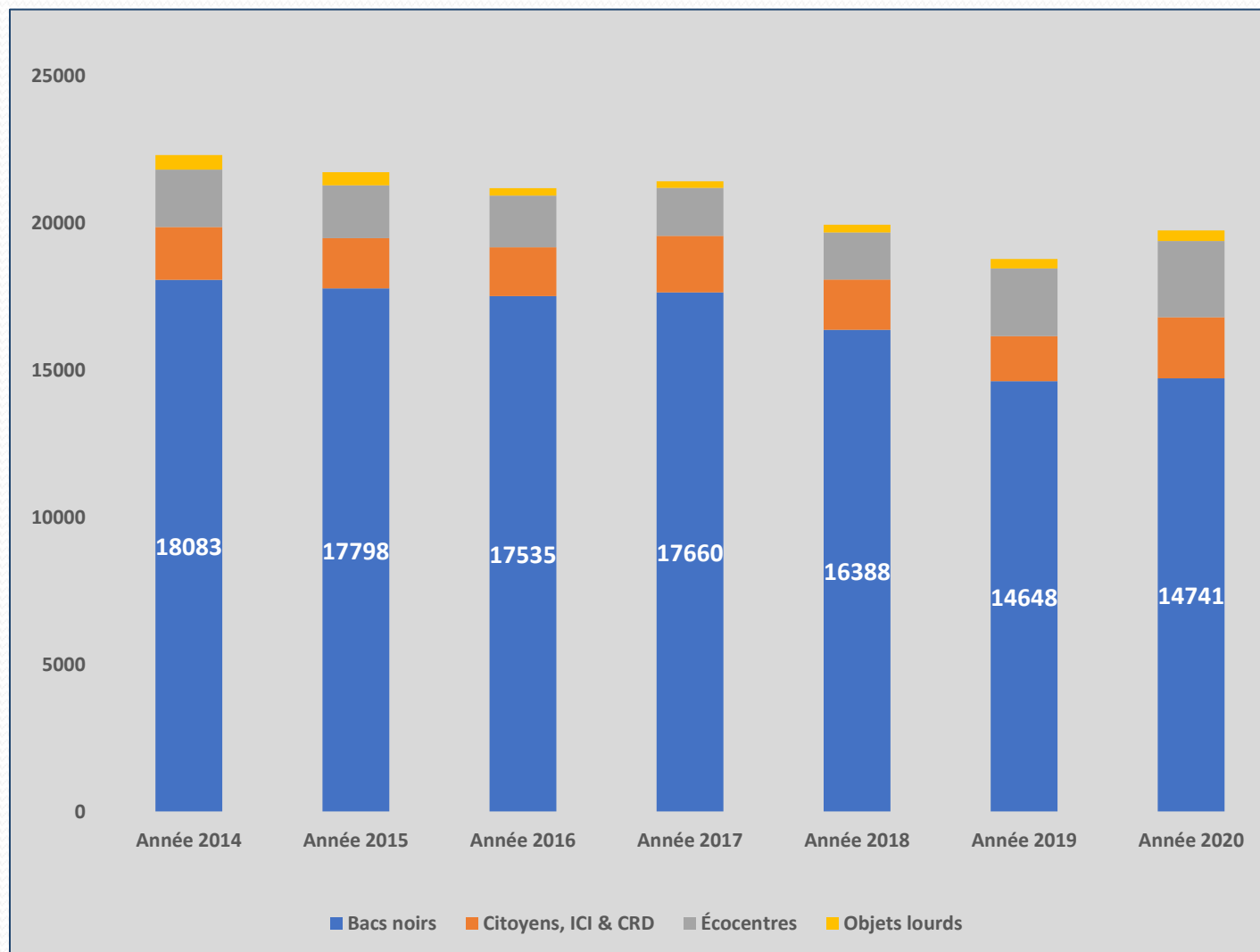


Activités sur le territoire des membres

Participation au projet Mission, Recyclage, Compostage piloté par Synergie économique Laurentides avec une subvention de Recyc-Québec (un(e) agent(e) de sensibilisation pour les ICI dans chacune des 8 MRC de la région des Laurentides)



Réduction de l'enfouissement (RIDR: 2014 à 2020)



Diminution de
20% bac noir

Exemple pour Nominique

Réduction de la fréquence de collecte des déchets depuis janvier 2019.

Tarifification incitative (plus de contenants de déchets = taxe plus chère, bacs verts et bruns sans frais et à volonté!

Une vignette par bac noir autorisé (indication pour le collecteur)

Patrouille verte (2017, 2018, 2020 et 2021)



BRAVO

**NOS DÉCHETS ONT
DIMINUÉ DE 37%**

**514 TONNES EN
2020
PAR RAPPORT À
815 EN 2017

**CONTINUONS DE
RÉDUIRE,
RÉUTILISER,
RÉCYCLER ET
COMPOSTER!**



Augmentation de la valorisation (secteur résidentiel)

% de Matières résiduelles valorisées (Secteur résidentiel) Comparatif de 2013 et de 2015 à 2020

2013	2015	2016	2017	2018	2019
38%	42%	42%	43%	47%	53%

Facteurs de succès

- Un site de compostage qui accueillera dès septembre 2021 toutes les matières organiques du territoire et la distribution gratuite de compost de qualité « tout usage » aux municipalités participantes;
- La gestion des matières résiduelles apportées sans frais actuellement dans 16 écocentres (et bientôt 18) sur l'ensemble de son territoire et l'ajout graduel du réemploi;
- La réduction de la fréquence des bacs noirs (allant même jusqu'à une collecte aux quatre semaines toute l'année pour trois municipalités);
- De plus en plus la prise en charge des ICI dans la collecte municipale suivie d'une mise en place d'une tarification incitative;
- Un prix d'enfouissement généralement plus élevé que la valorisation;
- La création d'un comité d'information et d'échange avec des représentants de citoyens, organismes et municipalités limitrophes au site du CER (1 à 2 rencontres au besoin par année depuis 2016).

Défis à relever

- Des ressources humaines, matérielles et financières restreintes de nos membres:
 - pour investir à la fois dans des infrastructures et équipements de valorisation et rembourser les coûts d'immobilisation pour l'enfouissement dans un contexte de faible densité de population (coût d'enfouissement pour les membres en 2021 est de 92,28\$/tonne sans les redevances à l'enfouissement);
- Une proportion importante de matières résiduelles au LET qui ont un potentiel de réemploi ou de valorisation (sans le support de bannissement de matières);
- Des coûts de traitement et de transport des matières non assujetties à une REP assez élevés (ex. recyclage du gypse sur la rive sud de Montréal);
- Une augmentation de la population saisonnière (villégiateurs) et de touristes (défis de bien les informer, d'augmenter les heures d'ouverture les fins de semaine, de recycler les matelas!);
- La continuité de projets performants tels que projet « Mission, Recyclage, Compostage » de Synergie Économique Laurentides dans toute la région des Laurentides (soutien financier à moyen et long terme?);
- Une désinformation constante dans les médias nationaux sur la valorisation de certaines matières (ex. article sur le verre envoyé à l'enfouissement alors que dans notre région le verre déposé dans le bac de récupération est 100% recyclé)

Recommandations

- Fixer des objectifs nationaux clairs, mesurables et ambitieux pour réduire l'enfouissement;
- Fixer un prix plancher pour l'élimination des déchets;
- Soutenir la mise en place de solutions locales à la récupération et au traitement;
- Soutenir financièrement la recherche et la mise en place s'il y a lieu d'ici cinq ans d'une technologie adaptée sur mesure pour un prétri et traitement potentiel des déchets;
- Relancer le programme d'aide financière pour la récupération des matières recyclables hors foyer;
- Poursuivre le soutien financier de l'engagement d'au moins une ressource dans chaque MRC pour accompagner les ICI;
- Assujettir à court terme de nouvelles matières considérées très polluantes dans les lieux d'enfouissement (notamment les résidus domestiques dangereux non couverts et le gypse) ainsi que des matières volumineuses et difficilement compactables (notamment les matelas-sommiers) dans la Responsabilité élargie des producteurs (REP);
- Accélérer le calendrier d'implantation des matières couvertes par la REP;
- Bannir de façon réglementaire l'enfouissement des matières organiques et des boues de station municipales et de fosses septiques dans un plus court délai.



MERCI